

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1881.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1881

MÉDAILLES ALLEMANDES.

Pl. X, n^o 1, 2 et 3.

La médaille que nous reproduisons, pl. X, n^o 1, est de bronze doré. L'artiste a eu une heureuse inspiration en donnant aux traits de l'impératrice d'Allemagne et reine de Prusse une grande dignité, jointe à une affabilité fort difficile à reproduire sur l'airain.

Cette médaille est commémorative de l'exposition d'horticulture de Cologne, en 1875. Elle a été frappée par une presse Uhlhorn, en présence de Sa Majesté et de S. A. R. le prince héritier. Des exemplaires leur ont été offerts séance tenante, par M. Henri Uhlhorn, et gracieusement acceptés.

La médaille suivante, n^o 2, est de bronze. On y voit les portraits de MM. Uhlhorn père et fils, ces princes de la fabrication des presses monétaires.

Cette médaille est commémorative de la confection de la deux centième machine, et a été gravée par un artiste du nom d'Herman Wittig de Vienne (1).

C'est de l'année 1817 que datent les premiers travaux

(1) Il en existe deux variétés : sur l'une, la tranche porte en relief et en *virole brisée* : MIT VEREINTEN KRAFTEN ; sur l'autre, SUUM CUIQUE.

de ces habiles mécaniciens, la première presse qui sortit de leurs ateliers, fut installée, en 1818, au moment du Congrès diplomatique à Dusseldorf.

Vers la fin de l'année 1821, huit presses étaient placées, soit à la Monnaie de Berlin, soit à celle de Dusseldorf.

En 1837, Diedrich Uhlhorn mourut et son fils lui succéda.

Il serait beaucoup trop long d'énumérer les villes où se trouvent de leurs engins, disons plutôt qu'il en existe dans le monde entier et rendons hommage à ces travailleurs-bienfaiteurs de l'humanité, diminuant les fatigues des monnayeurs, prevenant les accidents et, par leurs inventions successives, rendant la fabrication de la fausse monnaie de plus en plus difficile, c'est-à-dire laissant moins de tentation aux malheureux disposés à se livrer à ce dangereux travail.

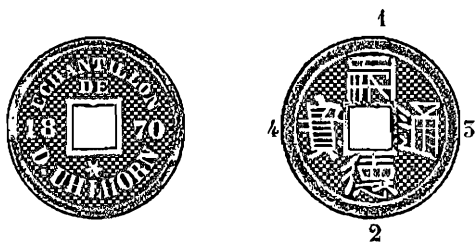
N'est-il pas vrai, que plus les monnaies sont bien faites et moins il est aisé de les imiter ? Partant, moins souvent est-on exposé à recevoir du faux pour du vrai, moins souvent trouve-t-on des gens qui de bonne foi s'exposent à la prison en pensant qu'il est, pour ainsi dire, toléré de tâcher de passer à un voisin la pièce fausse reçue et qui de *dupés* deviennent *dupeurs*.

A ce propos, je me rappelle une consultation du chevalier Lejeune, alors commissaire des Monnaies, au sujet du droit qu'aurait toute personne de cisailer ou de marteler toute pièce fausse qui lui serait présentée, afin d'empêcher ainsi que la pièce refusée puisse continuer de circuler.

D'un autre côté, le détenteur semblerait avoir le droit de reprendre la pièce intacte, puisqu'elle est sa propriété.

Si ma mémoire est fidèle, il concluait en disant que l'autorité seule avait le droit de *cisailer*, sauf à remettre les morceaux de la pièce au propriétaire.

Dans les pays où les monnaies sont bien fabriquées, il y a un certain bien-être, une facilité de relations commerciales que l'on ne trouve pas ailleurs. C'est ce que certains pays d'Orient, trop peu riches pour posséder un *Hôtel des Monnaies*, ont si bien compris, en faisant fabriquer leurs monnaies par des particuliers établis tout spécialement pour ce genre de travail.



Ce petit essai-modèle a été frappé par MM. Uhlhorn au moyen de flans ordinaires; le trou du centre s'est fait en même temps que la frappe, d'un seul coup.

Les inscriptions du revers sont en langue annamite et peuvent se traduire ainsi :

1 et 2 *SZÉ-TÉ* ou *TU DUC*, empereur d'Annam; 3 et 4 *TOUNG PAO*, monnaie universelle.

La médaille reproduite sur la même planche, n° 3, est commémorative de la célébration du dixième anniver-

saire de la fondation de la Société de numismatique de Vienne.

S. A. R. Monseigneur le Prince Philippe de Saxe-Cobourg, l'un des membres fondateurs de cette Société, veut bien me faire connaître, à ce sujet, qu'au droit elle porte l'effigie de l'abbé Joseph Eckhel ainsi que le facsimile de la signature de ce savant; au bas, le nom du graveur
ANTOINE SCHARFF.

Mille pièces environ ont été frappées au moyen de monnaies romaines en bronze refondues, celles-là seules portent l'inscription : AES · PRAEBVERVNT · NVMMI · ANTIQVI · CONFLATI et sont destinées aux membres de la Société. Un certain nombre a été frappé en métal ordinaire pour le public.

C'est donc un petit monument historique qui a un certain cachet d'originalité (1).

Paris, le 4^{er} novembre 1880.

A. BRICHAUT.

(1) Les amateurs peuvent obtenir des exemplaires, au prix de 2 francs en s'adressant à M. le Directeur de la revue, Carl Von Ernst, à Vienne III, Ungargasse, 3.

